

FICHE TECHNIQUE N°1 - MÉTHANISATION

DERNIÈRE MODIFICATION

Juillet 2020

VALORISATION

Énergétique et organique

POSTE RÉFÉRENT

Technicien.ne agro-énergie
Guingamp-Paimpol Agglomération -
02.96.13.59.59

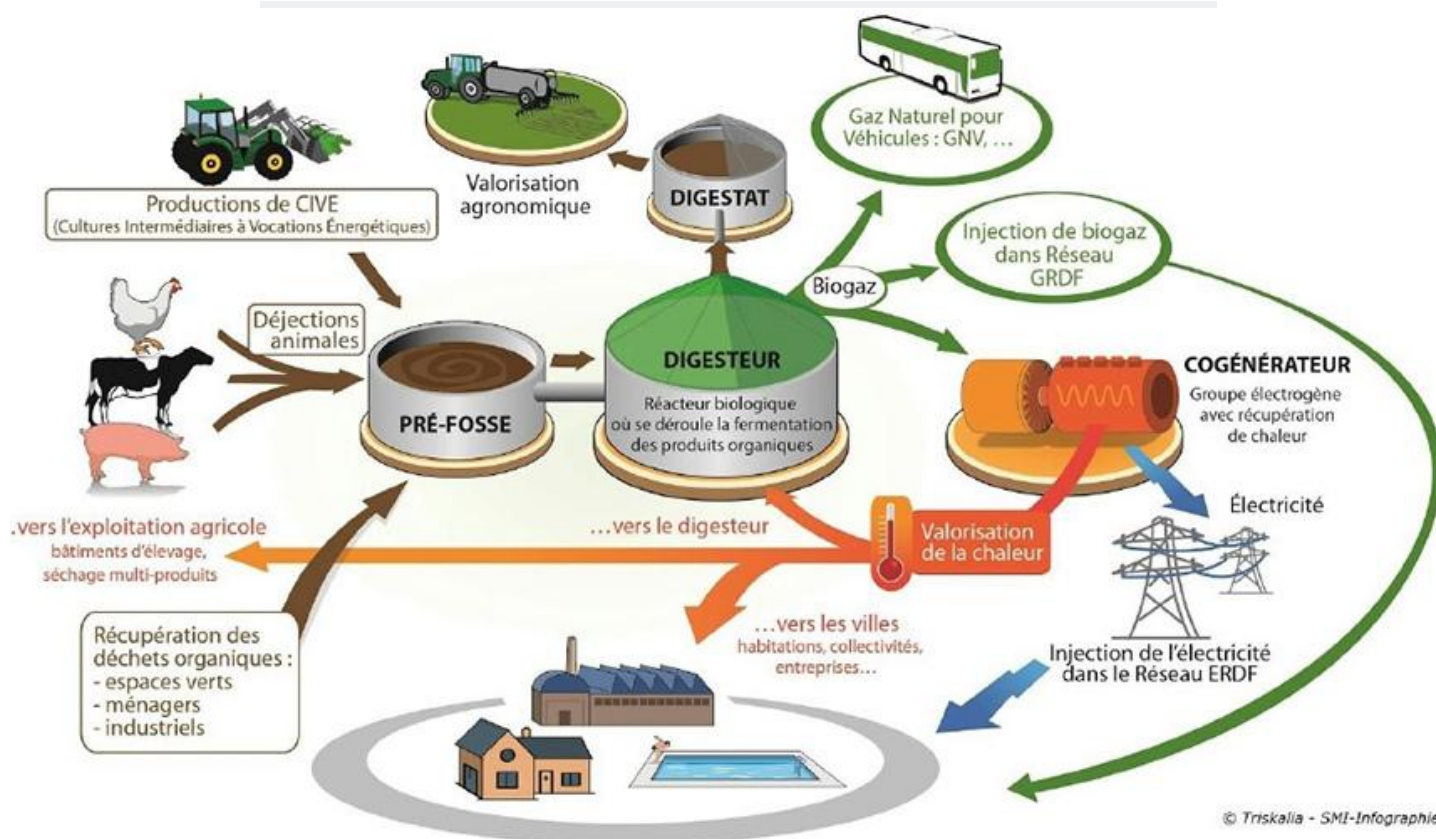
OBJECTIFS DE LA FICHE

- **Permettre la compréhension** de la valorisation des déchets alimentaires à travers une unité de méthanisation d'un exploitant agricole.
- **Permettre au valorisateur** des déchets alimentaires d'être mieux identifié et de collecter des denrées au plus proche de ses besoins.
- **Permettre à un détenteur** de déchets alimentaires de trouver la solution adaptée pour valoriser ses denrées.

CIBLES / PORTEURS DE PROJET

- **Producteurs :**
 - Agriculteurs (éleveurs, maraîchers, aquacoles, etc)
 - Industries Agroalimentaires
 - Artisans et métiers de bouche
 - Restaurations collectives (hôpitaux, cantines, etc.)
 - Associations d'aide alimentaire
 - Distributeurs (Grossistes, GMS, épicerie, etc.)
 - Autres : brasseries, distilleries, brùleries, etc.
 - Centres de formation en transformation l'alimentaire
 - Restaurants traditionnels
- **Valorisateurs :**
Agriculteurs détenteurs ou qui souhaitent s'équiper d'une unité de méthanisation.

Dans la nature, les déchets organiques (le fumier des vaches ou les épluchures de fruits et légumes par exemple) se dégradent. Ils forment alors de l'humus et du gaz. Une unité de méthanisation a pour rôle d'exploiter ce processus naturel. Celle-ci **accepte un grand nombre de déchets organiques pour son processus**. Certains déchets sont plus intéressants pour le méthaniseur que d'autres. L'équilibre biologique de chaque méthaniseur est individuel, *il dépendra de plusieurs facteurs (cf. à l'encadré correspondant page 2)*.



Le territoire de Guingamp-Piampol Agglomération dispose aujourd'hui (juillet 2020), de trois **unités de méthanisation**. Cet outil est mis en place et géré par un exploitant agricole, qui valorise dans un premier temps, la totalité du lisier produit sur son exploitation. **Ces agriculteurs détenteurs d'une unité sont à la recherche de matière biologique supplémentaire pour alimenter leur méthaniseur.** Cette fiche technique permet aux détenteurs de déchets alimentaires de se diriger vers l'unité de méthanisation correspondante selon leur type de déchets. Ci-dessous, ce tableau recense les déchets biologiques attendus selon les unités du territoire.

VALORISATIONS POSSIBLES				
DÉCHETS ORGANIQUES	Unité de Plélo	Unité de Magoar	Unité de Kerien	Unité de Yvias
HAU (Huiles alimentaires usagées)	✓	—	×	—
Effluents d'élevage : lisier, fumier et fientes	✓	—	✓	—
Biomasse agricole : ensilage, herbe, fanes, paille, raffles, attention certaines plantes, les feuilles sont à éviter, etc,	✓	—	✓	—
Déchets d'Industrie Agroalimentaire : contenu tube digestif, déchets de légume, épiluchure, drêches, gruau, mélasse, pulpes résidus, broyage, etc,	✓	—	×	—
Déchets des collectivités : graisses flottation, boues STEP, graisses usagées, laîche fauchée, tonte pelouse, etc,	×	—	×	—
Lait, œuf et ovo-produit sans coquille, colostrum,	×	—	—	—
Invendus des produits transformés : plat préparé, surgelé, pain, viennoiserie, etc. ET produits périmés ou abimés.	×	—	—	—
Tous les déchets de table (appelés DCT, déchets de cuisine et de table), intervenant dans les restaurations collectives (cantines scolaires, EHPAD, self d'entreprise, etc.)	×	—	—	—
Denrées alimentaires CRUES	×	—	—	—
Déchets d'abattoirs "animaux sains" ou "impropres à la consommation humaine" - Animale : peaux, graisses, sang, chutes de parage, certains abats, etc.	Graisses et panses de vache	—	Graisses et panses de vache	—
Dégrillage d'abattoirs	×	—	—	—
Poissons, crustacés, mollusques, etc.	×	—	—	—
Biodéchets ménages.	×	—	—	—

Se référer auprès du service **prévention, collecte et valorisation des déchets** de Guingamp-Paimpol Agglomération pour obtenir les contacts.

Logistique

Le stockage :

Est à la responsabilité du producteur de déchet



La collecte :

La mutualisation des transports est possible

Aujourd'hui la collecte peut être effectuée par l'unité de méthanisation, au cas par cas, suivant les contrats qui lient les 2 parties.



Le traitement et sa forme finale :

Cf. au schéma ci-dessous



Le suivi :

DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer),
ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), un contrat est obligatoire permettant de déclarer toutes importations dans l'unité du méthaniseur agricole.

Accompagnements

- ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- AILE (Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement)
- DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

Cette fiche technique est réactualisable selon les nouvelles initiatives inspirantes créées en France. Si vous souhaitez être répertorié veuillez vous adresser aux personnes référentes.

Impacts

- Traitement des déchets alimentaires localement
- Diversification des activités économiques pour l'agriculteur

Points de vigilances

- Privilégier les actions de prévention en amont et l'alimentation humaine ou animale.
- Une logistique cohérente et mutualisé.
- Création d'un partenariat solide entre les parties prenantes.
- Importances des normes sanitaires et administratives : voir les guides de traitement des déchets d'animaux ci-dessous.

SOURCES

- Fiche technique méthanisation (ADEME Angers - Février 2015)
- Guide de classification des sous-produits animaux et de leurs devenir (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).
- Guide d'accès à l'agrément sanitaire pour le traitement des sous-produits animaux carnés pour les unités de méthanisation et centres de compostage (ADEME)
- Note explicative de l'arrêté ministériel fixant les règles pour l'utilisation des sous-produits animaux en méthanisation (Association Agriculteurs Méthaniseurs de France)

Fiche technique spécialisée dans l'accompagnement des producteurs de déchets alimentaires et porteurs de projet sur le territoire de l'agglomération.

Portée par le service déchet de Guingamp-Paimpol Agglomération et de l'ADESS Association de développement de l'économie sociale et solidaire Ouest Côtes d'Armor